

Ecole élémentaire Morel de Vindé

Conseil d'école du mardi 05/11/2019

Présents

Ecole	Directeur	M. Courtade
	Enseignants	Mmes Chevalier, Déplacé, Dormoy, Dussart, Ecolasse, Eires, Gicquel, Giner, Kerhervé, Maudet, Souciet MM. Buron, Rosset
Mairie	Maire adjoint	Mme Triniac
DDEN		Mme Desfeuille
Parents	En avant Morel	<u>Titulaires :</u> Mmes Bockel, Decencière, Lambert-Wallert, Martinot, Nespoux, Plet, Tabardel, MM. El Haddad, Raffin <u>Suppléants :</u> Mmes Chassagne, Bourrachot-Montagne, Pilliard, Le Corre, Serda-Bresson MM. Dombre, Siffermann
Excusés	Inspecteur de l'éducation nationale	M. Quéré Eric
Mairie	Conseiller municipal	M. Gonzalez Olivier

1) Bilan rentrée 2019

L'effectif de rentrée était de 329 élèves.

A ce jour, 330 élèves sont inscrits : une inscription au retour des vacances de la Toussaint.

Pour la rentrée 2020, l'école accueillera potentiellement 58 élèves de GS de la maternelle Morel de Vindé et radiera 69 élèves de CM2. L'effectif prévisionnel, par remontée automatique des élèves à la classe supérieure, est donc de 319 élèves alors que le seuil de fermeture de la 13^{ème} classe est de 324 élèves. La situation est donc à suivre et cette prévision devra toutefois être ajustée avec les radiations et les inscriptions qui seront connues entre juin et septembre 2020.

Le directeur a reçu les parents des nouveaux élèves le 28 août 2019.

Les parents d'élèves se sont en grande majorité rendus aux réunions de rentrée, organisées du 5 au 17 septembre 2019.

2) Projet d'école

Les enseignants remercient les nombreux parents qui ont participé et contribué à la réussite des Olympiades le 15 octobre dernier.

FestiMorel aura lieu cette année samedi matin 13 juin 2020.

Le projet d'école 2020/2025 sera écrit cette année scolaire et présenté au conseil d'école lorsqu'il aura été validé par le directeur académique.

3) Elections des représentants de parents d'élèves

Si la possibilité en est donnée pour les années à venir, seul le vote par correspondance constituera le mode de scrutin pour les élections des représentants de parents d'élèves.

Le vote à l'urne ne sera donc plus disponible.

Cette année scolaire, seuls 27 votes en direct ont été recueillis en quatre heures d'ouverture du bureau électoral.

Le taux de participation des familles à ces élections est en hausse : 44,36% (34,61 % l'année scolaire précédente).

4) Coopérative scolaire

A l'issue de l'exercice 2018/2019, la coopérative de l'école présentait un solde créditeur de 10899,11 €.

Bénéfice de la kermesse : 3019,46 €

Bénéfice Festimorel : 264,34 €

Bénéfice vente photos de classe : 2217,75 €

Pour 2019/2020, la participation des familles s'élève à 6200 € et a été reversée aux coopératives de classe.

Un budget de 2000 à 2500 € permettra cette année d'investir dans du matériel consacré aux activités pédagogiques, aux actions du nouveau projet d'école selon les besoins identifiés.

5) Dispositif « Ecole et cinéma »

Le planning du théâtre ne permet pas que toutes les écoles de la ville bénéficient du dispositif « Ecole et cinéma » la même année scolaire.

Après avoir contribué à la mise en place du dispositif au niveau de la ville, l'école n'a donc pas pu renouveler l'expérience qui a été proposée à une autre école.

Cette opération, s'adressant aux élèves des cycles 2 et 3, sera donc proposée aux 4 autres écoles élémentaires publiques de la ville et l'école pourra donc en bénéficier à nouveau à partir de l'année scolaire 2023/2024.

Madame Prouteau a proposé qu'une classe du cycle 2 et une classe du cycle 3 puissent participer à des « ateliers cinéma ».

Mme Ecolasse et M. Rosset ont répondu favorablement à cette proposition.

La procédure d'agrément est en cours.

6) LSU

M. Courtade étudiera très prochainement les démarches nécessaires afin de rendre le livret scolaire consultable en ligne.

7) Réunion parents CM2 / collège Pasteur

Une réunion d'information parents d'élèves de CM2/collège aura lieu vendredi 15/11/2019 au collège Pasteur.

A cette occasion, les parents pourront interroger Mme ILARY, principale du collège, sur les futurs travaux du collège Pasteur.

8) Vitrines de Noël

Jeudi 19 décembre 2019, les parents des écoles maternelle et élémentaire seront conviés à découvrir les décorations de Noël réalisées par les élèves.

9) Photo de classe

La photo de classe aura lieu jeudi 14 mai 2020 après-midi.

10) Sécurité

Exercices PPMS

Un exercice PPMS « Attentat/Intrusion » a eu lieu mardi 14 octobre 2019. L'objectif était de vérifier les comportements réflexes de la communauté éducative : s'échapper, s'enfermer, se cacher.

Un deuxième exercice PPMS « Risques majeurs » se déroulera mardi 26 novembre 2019.

Véhicules qui se rendent à l'école internationale par la sente de Bournival

Les parents demandent la présence d'un ASVP aux moments des entrées et sorties d'école.

11) Travaux

Centre de loisirs

La construction du centre de loisirs a pris du retard et la mairie communiquera prochainement à ce sujet. Le bâtiment nouvellement construit aura une capacité d'accueil de 70 élèves. Si on ajoute la superficie représentée par le gymnase et les différents locaux de l'école utilisés le mercredi, la capacité d'accueil du centre de loisirs est de 110 élèves.

Lors des vacances scolaires, le centre pourra accueillir les élèves de plusieurs écoles de la ville.

L'attention de la mairie est attirée :

- . sur la nécessité que les ouvriers referment bien le portail de la cour après chacun de leur passage.
- . sur l'ouverture du portail pendant le temps d'accueil du matin (07h30/08h20) sans la présence d'un animateur. Mme Triniac répond que nombre d'animateurs le matin ne permet pas d'en poster un au portail.

Ravalement des façades de l'école

L'attention de la mairie est attirée par les représentants de parents d'élèves sur la nécessité de bien sécuriser les abords du chantier (cheminement sur la route).

Le ravalement de la façade du bâtiment côté allée des Sablons touche à sa fin.

M. Courtade attend que le système d'accroche des portes d'entrée soit à nouveau fonctionnel avant d'autoriser les entrées et les sorties par les portes situées du côté de l'allée des Sablons.

Les parents seront informés dès que possible.

Côté cour, les fenêtres de six classes (3 au 1^{er} étage et 3 au deuxième) ont été changées. La mairie poursuivra cette rénovation dans les années à venir.
Le changement des fenêtres constitue à lui seul une grande partie du ravalement de la façade du bâtiment côté cour.

Brise-vue avenue de la Jonchère

La mairie note que le brise-vue installé sur le grillage côté avenue de la Jonchère est à remplacer à certains endroits.

12) Ménage

Le ménage est un peu mieux fait depuis la rentrée grâce à une meilleure organisation. Toutefois, le lavage des sols reste à améliorer et un ménage de fond plus poussé est souhaité pendant les vacances d'été.

13) Classes de découvertes

Les classes de CM2, qui ont souhaité une classe de découvertes sur le thème du sport en milieu marin avec une dominante d'activités voile (catamaran, zodiac, kajak de mer).

Le prestataire retenu ne propose qu'une activité char à voile.

La mairie précise que le code des marchés public n'autorise pas de cibler précisément les activités et permet simplement de demander des activités nautiques. La période demandée peut également être un frein à des activités voile à cause de la fermeture de certaines écoles de voile. Toutefois, les enseignants sont en relation avec le prestataire pour obtenir les activités souhaitées.

Les classes se rendraient donc au centre « Home des pins » situé à côté de la plage de Penthièvre à Saint Pierre Quiberon dans le Morbihan (56).

Les dates ne sont pas encore connues.

Mme Ecolasse organisera un séjour linguistique à Saint Lunaire en Ille et Villaine (35) avec découverte du milieu naturel et du patrimoine de la région.

14) Semaine des parents à l'école

La date de la semaine des parents n'est pas encore fixée. Elle sera communiquée dès que le nouveau prestataire sera connu.

Le marché avec la société Scolarest arrivant à échéance le 31/12/2019, un nouveau marché a été lancé. La mairie devrait valider le nouveau prestataire début décembre.

Les parents souhaitent plus d'information sur les critères retenus pour choisir le prestataire et être associés plus étroitement pendant le processus de consultation (dernière commission de restauration en mars 2019 pour un choix du prestataire en décembre 2019).

La mairie précise que les critères à la fois techniques et financiers sont très nombreux et que l'analyse du marché est un travail conséquent. Elle rappelle que les commissions de restauration, auxquelles participent les représentants de parents d'élèves des écoles de la ville, permettent de dégager les souhaits des parents et d'écouter leurs remarques.

La prochaine commission de restauration devrait avoir lieu en février ou mars 2020.

Une nouvelle législation impose à partir du 01/11/2019 des transformations dans les cantines scolaires. A titre expérimental, les villes devront proposer un repas végétarien par semaine.

Un projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable » fixe pour objectif d'atteindre 20% de produits bios dans les cantines scolaires d'ici 2022.

15) Règlement de l'école

Le règlement de l'école est voté à l'unanimité.

Il intègre maintenant la charte de la laïcité à l'école.

Le directeur



Georges COURTADE

La secrétaire de séance



Camille BOCKEL